

BRÈVES DE NORMANDIE

N°22 - Juin 2003



Paris-Normandie du 24 Mai 2003

Réunification de la NORMANDIE

«Hervé MORIN annonce un référendum.»

Selon lui, le Premier Ministre serait favorable à un référendum après les élections régionales de Mars 2004. «Comme l'autorise désormais la Constitution depuis sa dernière révision, Jean-Louis DEBRE et moi-même déposerions une proposition de loi permettant de redéfinir les contours de la Normandie et donc de poser cette question : Êtes vous oui ou non pour la réunification de la Normandie?»

Pourquoi tenter de monter une nouvelle «usine à gaz» à l'efficacité et au résultat aléatoire, alors qu' apparemment une loi peut permettre d'aboutir à un résultat, efficace, rapide, moins couteux pour les contribuables ? Il existe déjà un projet de loi déposé sur le bureau de l'Assemblée Nationale pour la réunification par M.Morin ?

En Octobre 1956, vingt et une régions existent (et NON VINGT-DEUX !) dans le cadre de la planification régionale qui prend forme en décembre 1958 avec la création des «plans régionaux de développement économique et social et d'aménagement du territoire.» En Juin 1960, ces régions deviennent VINGT et UNE (et non VINGT-DEUX «circonscriptions d'action régionale» , avec à leur tête un préfet de région assisté d'une conférence administrative régionale consultative (CODER).

Le décret du 9 janvier 1970 remplace les circonscriptions (VINGT-et-UNE) d'action régionale par VINGT-DEUX régions qui, par la loi du 5 Juillet 1972 deviennent des établissements publics. Les lois de décentralisation de Mars 1982, complétées par la loi du 6 Juillet 1986 définissant leur statut et leurs attributions, transformeront les régions en collectivités territoriales administrées par une assemblée régionale élue au suffrage universel direct, le conseil régional.

Pourquoi les dispositions prises hier par des décrets et lois ne peuvent pas être modifiées par les mêmes voies aujourd'hui ?

* * *

Le Réveil du 18 Avril 2003

«Réunification des Normandie (sic). L'opposition au Conseil régional s'exprime»

Le président du groupe «Unis pour la Normandie» s'est exprimé sur la «Grande Normandie.» Il n'y a pas de grande, ni de petite Normandie, pas plus de haute que de basse : il y la NORMANDIE. C'est tout. Scoop : «Il n'y a entre la Basse et la Haute Normandie, ni mur de béton, ni barbelés.»

C'est exact, mais il «oublie» volontairement le mur administratif, politique voire idéologique qui divise sciemment les populations normandes dont les principaux tenants distillent le

poison de la division et son oeuvre destructrice depuis plus de vingt afin de préserver leurs intérêts personnels, idéologiques, corporatifs voire identitaires, rentes financières et privilèges de situation et renforcer ceux des régions environnantes qui tirent les marrons du feu avec un plaisir gourmand notamment grâce aux incessantes délocalisations et dérégionalisations.

Nous n'oublions pas non plus le surcoût financier (Impôts, taxes diverses et variées etc...) entraînées par les doublons politiques et administratifs dont les Normand.e.s demanderont non seulement compte mais encore remboursement auprès de ceux qui maintiennent des structures administratives obsolètes qui surchargent d'autant le train de vie de l'Etat mettant en infraction l'Etat Français vis à vis des lois Européennes qu'il a lui-même votées.

Nuit du Quatre Août, reviens !

Le Figaro du 2 Mai 2003

Guides : le printemps des musées : XVI pages

14 Régions sont gratifiées d'une page entière, PAS La Normandie ! Le patrimoine, les musées de Normandie sont parmi les plus prestigieux et importants de France et certains Uniques en Europe, tel le musée du Débarquement à Caen. Cela est négligeable et n'a pas d'importance pour certains journaux !

Même journal

Un page entière est consacrée à : Vivre aujourd'hui/ Loisirs.

«La France se jette à l'eau»

Sur une demi-page : pas une seule citation de lieu en Normandie. Notre région a la plus grande longueur de côte de France. Qu'à cela ne tienne ! Sur l'autre demi-page : vingt idées de sortie : pas une seule en Normandie ! Pour certains journaux la Normandie n'a aucun intérêt et il vaut mieux favoriser d'autres régions !

Le même : Figaro entreprises du 20 Janvier 2003

«Les 50 Champions de Haute-Normandie»

Les 50 Sociétés sont citées avec notamment leurs Chiffre d'affaires et résultat en milliers d'euros. Les Départements de la r.a. HAUTE-NORMANDIE sont : Calvados (14) SIC, Eure (27), Seine-Maritime (76). No comment ! Incompétence quand tu nous tiens !

Les Echos - Vendredi 9 Mai 2003

Page REGIONS

NORMANDIE : Bernard Raveau est un chercheur qui prend la direction du **Centre National de recherche technologique pour les matériaux** à Caen. «La décision de rapprocher plusieurs laboratoires a été prise par le Ministre de la recherche en 2001....Un nouveau bâtiment sera construit sur le campus II de l'Université de CAEN-NORMANDIE, il abritera, dans un premier temps cinq laboratoires accueillant près de 200 Personnes.» Il déclare : «C'est une reconnaissance du travail qu'on a effectué ici, à travers moi, c'est important pour l'équipe, pour l'ENSI-CAEN et pour CAEN.»

QUI et QUOI que ce soit avance en Normandie fait progresser la collectivité. Voilà qui tranche avec l'irrépressible besoin du Président de la région a.b. NORMANDIE, du Maire de Caen et de certains de leurs affidés de se vassaliser à leurs voisins Rennais et Bretons. Il serait temps que CAEN, avant d'être définitivement «banlieusardisé» retrouve un rôle de capitale Historique, Géographique, Intellectuelle, Universitaire, Juridique de Normandie et du quart Nord-Ouest de la France, afin d'assurer un meilleur développement des populations des cinq départements Normands..

Le Monde Economie du 20 Mai 2003

«**L'Histoire** est naturellement une discipline qu'il faut croiser avec l'économie, de même que le droit, la sociologie, la psychologie.» Daniel Cohen. Professeur à l'ENS. «L'Histoire, une discipline qui donne chair au squelette de la théorie économique.» «On peut certes saisir les mentalités et les institutions dans l'instant présent, mais, pour les interpréter, il faut remonter le temps, analyser les origines, les trajectoires.» Le Cercle des économistes.

Comment les responsables politiques, administratifs et d'autres secteurs socio-économiques valorisent l'extraordinaire potentiel de la Normandie dont la notoriété, l'histoire, le patrimoine sont universellement reconnus ?

* * *

L'Union Agricole du 22 Mai 2003

Jeunes agriculteurs de Normandie

«Parce qu'ils travaillent ensemble sur le plan de la NORMANDIE, Haute et Basse, les jeunes des cinq départements que sont le Calvados, l'Eure, la Manche, l'Orne et la Seine -Maritime trouvent ainsi naturel et logique de le faire savoir.» S'ils n'ont pas toujours les mêmes idées, ils savent systématiquement revenir autour de la table qui, d'ailleurs n'est pas une table de négociations, mais bel et bien une table de travail. En oeuvrant de cette manière, ils gagnent du temps, créent des synergies et valorisent le travail engagé respectivement dans chacun de leur département, consolidant ainsi la réflexion ré-

Daniel Lemoine.

gionale. Cela conforte leurs positions au niveau de la Normandie toute entière, mais aussi et surtout au niveau national. Cela démontre enfin que les Jeunes Agriculteurs existent dans notre région. Ils entreprennent de nombreuses actions et manifestations pour développer l'agriculture Normande.

Les Jeunes Agriculteurs de Normandie sont d'ores et déjà fin prêt pour valoriser le dynamisme et la modernité de leur agriculture et dévoiler la diversité et la richesse de la culture, des paysages et de l'économie normande... Leur dossier phare est le renouvellement des générations.

Ils ont tout compris. Ce sont des jeunes. Ils croient en leur avenir en Normandie. Ils sont unis derrière le plus fantastique et médiatique nom : NORMANDIE. Ils savent où est leur intérêt, celui des populations Normandes.

* * *

L'Union Agricole du 22 Mai 2003

Armada de ROUEN 2003

Les commerçants rouennais accueillent les producteurs fermiers. Le quartier Champsmeslé-Ours bien que placé sous le signe de l'Irlande n'en oublie pas de promouvoir les produits Normands. A cet effet, le Comité des commerçants propose aux producteurs fermiers des espaces (gratuits) pour commercialiser leurs produits. Producteurs, créateurs Normands contactez le Comité au 02.35.15.40.30. Par mail à : normandie.unie@libertysurf.fr